

AVRIL 2018

Ça bouge à Verenay...

Après avoir remis à neuf et en conformité les réseaux humides (eau potable, séparatif assainissement et eaux pluviales) sur le secteur de Verenay, il devenait indispensable de réhabiliter les voiries. Ces travaux ont débuté mi-février pour une période prévisionnelle de 24 semaines. Ceux-ci comprennent :

✓ **l'aménagement de trottoirs et la réfection des tapis d'enrobés** le long du chemin de l'île et de la RD 386 jusqu'au plateau de la Viallière



✓ **l'aménagement de la zone commerciale de Montmain** : la partie sud de la rue de Montmain sera mise en sens unique et l'abribus sera déplacé au niveau du plateau de la Viallière.

Afin de tenir compte des perturbations et de la gêne occasionnée, mais également pour la sécurité des usagers empruntant la sortie d'autoroute Ampuis-Condrieu, les travaux ont été concentrés de 8h30 à 16h30. La réfection du tapis se fera de nuit.

Les coûts de ces travaux seront en grande partie supportés par la commune qui bénéficie de subventions du Département du Rhône pour le tapis d'enrobés, et d'une aide conséquente de la SNCF suite à la suppression du passage à niveau piéton n°7 bis. Vienne-Condrieu-Agglomération prendra à sa charge la réfection des portions de voiries communautaires.

Montant total des travaux : 437.120,45 € HT

Part Vienne-Condrieu-Agglomération	80.717,00 € HT
Part commune Ampuis	356.403,45 € HT

Subvention Conseil départemental du Rhône	45.628,00 € HT
Participation SNCF	200.000,00 € HT
Reste à charge du budget communal	110.775,45 € HT



Travaux

Des zones de stationnement supplémentaires

L'attractivité du centre bourg passe par ses commerces et ses offres de service de proximité mais aussi par son "offre" de stationnement. Ainsi la municipalité a décidé d'aménager des zones supplémentaires dédiées aux véhicules :



Parking
14 places

- ✓ Un parking de 14 places a été créé en face du pont bascule rue des Platanes. Des barrières de sécurité ont été installées sur les trottoirs à l'angle de la rue des Platanes et la rue du Trièves.

Pour rappel, les trottoirs sont dédiés aux piétons et les parkings aux voitures.

- ✓ Depuis début février les conteneurs du point d'apport volontaire situés vers le passage à niveau ont été déplacés à proximité du boulodrome (côté Nord).

Cet espace libre a permis de créer 19 places de stationnement qui vont être délimitées par un marquage au sol.



Parking 19 places

Coût
des
travaux

26.664 € HT



Parking
54 places

- ✓ Une étude a été lancée pour créer un parking de 54 places devant la maison médicale.

Le skate parc serait déplacé dans le prolongement du parking situé vers le passage à niveau.

Travaux divers



Gradins
bassin de joutes

La phase 2 (dernière tranche) de l'aménagement des gradins du bassin de Joutes a été commandée.

Les travaux débuteront dès que le débit et le niveau du Rhône le permettront.

Coût
des
travaux

69.767 € HT

Suite aux inondations de l'été 2017, il est prévu la construction d'un bassin de rétention des eaux de pluie à la Viallière.



Bac de rétention
Bassin la Vallière

Coût
des
travaux

8.258 € HT

Les inscriptions pour l'école, c'est maintenant !

votre enfant est né en 2015 ?

Les enfants qui feront leur rentrée pour la première fois en septembre 2018 dans une école ampuisaite (maternelle ou élémentaire) doivent être inscrits au plus tard fin mai. Pour cela, vous devez prendre rendez-vous auprès des directrices :

 **Ecole Maternelle :**
Corinne BOUVANT
Tél : 04 74 56 04 13

 **Ecole élémentaire :**
Martine DREVILLE
Tél : 04 74 56 04 14

Le jour de l'inscription être muni de :

- ✓ Une attestation de domicile.
Ce document est délivré en Mairie (se présenter au secrétariat muni d'une facture récente et d'une carte d'identité),
- ✓ Livret de famille + 1 photocopie,
- ✓ Carnet de vaccinations + 1 photocopie,
- ✓ Le cas échéant, certificat de radiation, si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre école,

• Pour la maternelle uniquement :

- ✓ la fiche d'inscription remplie (recto/verso) disponible sur le site de la mairie : www.ampuis.fr, rubrique enfance et jeunesse, scolarité.
- ✓ 2 photos d'identité de l'enfant
- ✓ Le premier rendez-vous administratif et rapide se fera en présence de l'enfant, un deuxième rendez-vous sera prévu fin juin avec une visite de l'école.

Vous pourrez ensuite effectuer les démarches relatives à l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire en Mairie.

Contact : Pascale POULAT
Tél. 04 74 56 04 10

Si vous prévoyez d'utiliser le service d'accueil périscolaire (avant et après l'école) il faudra inscrire votre enfant auprès de la Garderie Familiale d'Ampuis

Tél : 04 74 56 15 70



les élèves scolarisés en grande section de maternelle à Ampuis sont invités à se préinscrire pour le CP sur un tableau affiché en Maternelle (tableau disponible après les vacances de Pâques).

Mission Locale Rhône Sud-MIFIVA

La Mission Locale Rhône Sud, a pour principales missions, l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation et l'accompagnement de tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire afin de leur apporter des réponses individualisées.

Vous recherchez un emploi ? La Mission Locale dispose de différents services et outils pour vous aider dans votre recherche d'emploi (consultation des offres, préparation aux entretiens d'embauche, mise en relation avec les employeurs...).

Vous voulez vous orienter, vous former ? Les conseillers sont des spécialistes de l'orientation et de la formation du public jeune (information sur les métiers, les secteurs et les services qui facilitent l'accès à la formation professionnelle, élaboration de votre projet professionnel). De plus, la Mission Locale, dans le cadre du dispositif **Garantie Jeunes**, peut vous proposer un accompagnement d'une durée d'un an, pour travailler sur votre projet professionnel et réaliser des immersions en entreprise afin d'acquérir de nouvelles compétences. Sont concernés tous les jeunes de 18 à 25 ans sans emploi, avec peu ou pas de revenus et non scolarisés, mais motivés pour réussir leur entrée dans la vie active. Vous pourrez bénéficier d'une allocation de 480 euros par mois.

Pour plus d'information sur les services de la Mission Locale, n'hésitez pas à nous contacter au :

04 74 56 89 46 15
rue des granges - 69420 CONDRIEU

Accueil du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17heures
et le vendredi de 9h à 12h.



Ça bouge chez les commerçants ampuisais !

Poussez la porte de la Vinothèque de Serine et laissez-vous surprendre !



La Vinothèque de Serine, c'est la continuité d'une belle aventure qui a commencé en 2007 avec l'ouverture du Bistrot de Serine, Bar à vins et restaurant. A l'initiative de ce concept, quatre viticulteurs : le domaine Jean-Michel GERIN, le domaine François VILLARD, le domaine Yves CUILLERON et le domaine Pierre-Jean VILLA.

En 2017, les quatre vignerons ont eu l'opportunité d'acheter le local situé à côté du Bistrot de Serine et la Vinothèque de Serine fut créée.

A droite, à gauche, au centre, au fond ... partout des rayonnages de bouteilles : une vraie balade des terroirs.

Nathalie GIRAUD, la responsable de la Vinothèque de Serine, offre une jolie sélection de vins de la Vallée du Rhône Nord avec des appellations comme Côte Rôtie, Condrieu, Saint-Joseph, Hermitage,... mais aussi de Champagnes et de spiritueux tels que le Cognac, l'Armagnac, le Whisky, le Rhum... Que du choix ! et du bon !

La Vinothèque de Serine est une véritable vitrine de la très belle appellation du village, l'AOP Côte Rôtie, puisque 60 % des viticulteurs embouteilleurs de Côte Rôtie y sont référencés.

Quels vins choisir pour accompagner vos plats ? Vous organisez une réunion de famille, un mariage, un repas entre copains : Nathalie, forte de son expérience de 23 années en restauration et de 10 années en sommellerie, répondra à vos attentes et vous conseillera quant à l'accord mets et vins afin de vous garantir l'harmonie et le plaisir de la dégustation.

Tél. 04 74 48 65 10



La semaine commerciale des artisans et commerçants d'Ampuis se déroulera du 9 au 16 juin 2018

“De l'or en Côte-Rôtie” est l'enseigne de cette nouvelle cave tenue par deux jeunes femmes :

Laure AMOROSO et Laure NOINSKI. La municipalité leur souhaite donc la bienvenue en terre de Côte-Rôtie !

Trouver la bouteille d'exception qui ravira vos invités, déguster un verre après le travail entre collègues ou amis, découvrir un vigneron et la quintessence de son vin...

Ouvert depuis le début du mois de janvier dernier, cet établissement, à la déco chic et épurée, est un lieu de conseils et de convivialité axé autour d'une sélection de vins de la vallée du Rhône septentrionale et méridionale, de Bourgogne et de quelques Val de Loire, qui conquerra aussi bien les connaisseurs que les amateurs.

Vous découvrirez également leur excellente gamme de Champagne et spiritueux.

Côté bar à vin (du jeudi au samedi) : quoi de plus agréable que de venir déguster sur place la référence de son choix, accompagnée de planches de charcuteries et de fromages locaux.

De l'Or en Côte-Rôtie propose également, à tout moment de la journée et de l'année, 3 formules de dégustation de Côte-Rôtie ou de Condrieu :

✓ (forfait « villages » à 30 €, « 1^{er} crus » à 45 € et « grands crus » à 60 €), permettant de répondre ainsi aux palais et envies de chacun.

Enfin, ne ratez pas leurs différentes soirées thématiques qui mettent tour à tour à l'honneur un domaine, un vigneron (ex : Y. GANGLOFF, P.J. VILA, G. VERNAY, Y. CUILLERON, C.BONNEFOND), un chef ou encore d'autres talentueux métiers de bouche.

Pour Pâques, c'est l'accord Vins & Chocolats qui a été mis à l'honneur avec le célèbre chocolatier Lyonnais Bernachon.

Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 20h.

Tél. 04 74 56 72 29

Possibilité de privatiser l'établissement (particuliers ou entreprises)



La parole aux citoyens :

Un Conseil de Développement pour Vienne Condrieu Agglomération

Le Conseil de Développement (CdD) de ViennAgglo a été créé en 2004 pour répondre aux obligations de la loi.

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu ne disposait pas de cette instance de représentation des habitants.

Le CdD est composé de citoyens bénévoles, habitant, travaillant ou étudiant sur le territoire communautaire et engagés à titre personnel.

Les membres du conseil se retrouvent en assemblées plénières et en groupes de travail.

La communauté d'agglomération met à la disposition du CdD les moyens nécessaires à son fonctionnement, notamment l'affectation d'un(e) chargé(e) de missions.

Le Conseil de Développement s'intéresse :

① Aux grands enjeux structurants et stratégiques d'aménagement du territoire : plaine Saint-Exupéry, contournement ferroviaire, réforme territoriale, coopération métropolitaine.

② Au projet d'agglomération ou à ses documents stratégiques : plan de déplacements urbains, programme local de l'habitat, plan énergie climat, schéma de mutualisation.

Saisi par les élus de sujets concrets et relatifs au quotidien des habitants, le CdD a remis en 2017 trois avis et propositions relatifs aux finances et à la fiscalité locales, à l'énergie et aux énergies recyclables.

Le CdD a également organisé une réunion ouverte au public sur les impacts de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) pour les habitants du territoire.

Le conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération a décidé par délibération, le 24 janvier 2018, de créer un nouveau Conseil de Développement pour le nouveau territoire. Ce nouveau CdD représente les habitants des 30 communes du territoire.

Le CdD sera associé à la réalisation du futur projet d'agglomération. Ce document stratégique aura des conséquences directes sur la vie des habitants pour les années à venir. Les élus communautaires et les élus municipaux pourront ainsi mesurer les attentes des citoyens.

Le Conseil de Développement, c'est :

- ✓ Une occasion de s'impliquer dans la vie de son territoire de façon non partisane
- ✓ Une force de proposition qui débouche sur des actions concrètes
- ✓ Une parole libre et respectée
- ✓ Des échanges avec les élus et techniciens pour avoir des éclairages sur les projets
- ✓ Une ambiance conviviale
- ✓ Des réunions adaptées aux contraintes de ses membres.

Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative constituée de citoyens bénévoles du territoire, impliqués individuellement pour l'intérêt général.

Un membre ne représente ni une commune, ni une profession, ni un groupe d'intérêt.

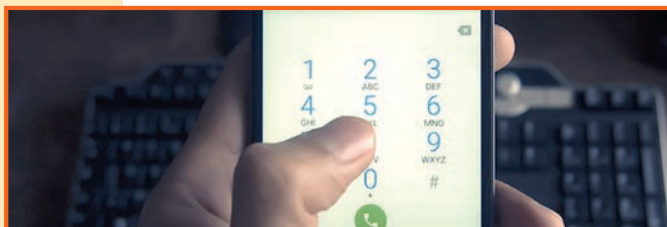
PROCHAINES RÉUNIONS :

- ✓ 5 AVRIL 19 heures à LONGES.
- ✓ 15 MAI 19 heures à SAINTE COLOMBE.
- ✓ 12 JUIN 19 heures à MEYSSIEZ.

Un système d'alerte à Ampuis

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'information des populations en cas de risques industriels ou naturels est aujourd'hui possible grâce à un dispositif d'appel en nombre (SMS, message vocal ou mail).

Selon l'évènement, vous pouvez être avertis des consignes à suivre pour assurer votre sécurité.



Inscrivez-vous, quelques minutes suffisent !

Comment ?

Via le site internet de la commune : www.ampuis.fr
rubrique : Vie municipale et Plan Communal de Sauvegarde.

Ordures ménagères

La collecte du mardi 1^{er} mai sera avancée au samedi 28 avril

La collecte du mardi 8 mai reste maintenue.





Repas de printemps des aînés

Comme chaque année au mois d'avril, le CCAS d'Ampuis réunit les aînés de la commune autour d'un repas et d'une animation musicale et dansante.

En 2018, cette journée aura lieu le :

Samedi 21 avril à 12h00 - Salle polyvalente

Ce repas est offert aux personnes de 70 ans et plus étant domiciliées sur la commune. Les conjoints de moins de 70 ans peuvent participer à cette journée moyennant une participation financière.

Les invitations seront envoyées fin mars.

Info pour les nouveaux arrivants :
vous êtes nés en 1948 ou avant, venez partager un samedi de détente.

Pour cela s'inscrire auprès du secrétariat de la Commune (apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile)

Opération "Pilat propre"

L'arrivée du printemps est souvent synonyme de « Grand Ménage », les terrains municipaux, les parcs, les berges et même les terrains privés exposent une quantité impressionnante de déchets et de débris de tout genre. La commune d'Ampuis invite les associations, organisations de quartier, les écoles et les citoyens à s'engager en participant à la journée « PILAT PROPRE » organisée par la commune d'Ampuis le 28 avril 2018

Cette matinée aura pour objectif de rendre les quartiers plus propres et attrayants, mobiliser un voisinage autour d'une cause environnementale, favoriser l'interaction entre les citoyens, réaliser une activité à l'extérieur et profiter d'une belle journée.

Nous vous donnons rendez-vous à 9H00 le 28 avril 2018 à la salle des fêtes.

La commune vous fournira les gants et les sacs poubelle.

A l'issue de cette matinée, le verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes afin de remercier tous les participants.



Ensemble, préservons notre Patrimoine !



La Municipalité d'Ampuis et l'association Ampuis Culture et Patrimoines remercient toutes celles et tous ceux qui ont déjà fait un don pour aider à la restauration de l'orgue de notre église.

Nous vous rappelons que votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66 % du don pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

Les bons de souscription sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

La bibliothèque recherche des bénévoles...

Si vous avez du temps de libre,
Si vous aimez lire... ou pas,
Si vous avez le sens de l'accueil,
Venez rejoindre notre équipe de bénévoles, l'effectif étant très réduit surtout le jeudi de 16h à 18h30.

Contact : Mme Chantal CHAUTANT - 06 99 44 65 08

Horaire d'ouverture :

Mercredi de 9h00 à 12h00 - Jeudi de 16h00 à 18h30



Société de joutes et de sauvetage d'Ampuis



La société de joutes et de sauvetage nautique d'Ampuis a été créée en 1924.

Son but était de porter secours aux bateliers en perdition sur le Rhône et d'apporter de l'aide aux riverains lors des crues du fleuve assez fréquentes autrefois.

Aujourd'hui, nous enseignons la pratique de deux sports traditionnels des mariners.

Les courses de barques se déroulent de mars à mai et de septembre à novembre, et se pratiquent à 1, 2 ou 4 rameurs, dès 8 ans.

En été, de juin à septembre, c'est la saison des joutes nautiques, qui se pratiquent dès 11 ans.

Les entraînements de barque sont les mercredis à 16h30 au port.

Les entraînements de joute sont à la salle des fêtes le jeudi à 19h jusqu'au 19 avril, puis au port à partir du 26 avril.

Vous pouvez venir vous initier, lors des entraînements.

Contacts : Christine CREVIER : 06 81 12 12 67 / Pierre DURAND : 06 73 23 21 02

Manifestations à venir

AVRIL

07 - Tournoi de judo
Salle polyvalente

15 - Matinée saucisson et courses de barques
organisée par la société de joutes et de sauvetage au Port

21 - Repas de printemps
organisé par le CCAS
Salle polyvalente

22 - Concours de pétanque
organisé par les Conscrits
Jeu de boules à Verenay ou boulodrome Ampuis

28 - Opération Pilat propre

MAI

06 - Loto
organisé par Ampuis Mozaïk
Salle polyvalente

08 - Cérémonie du 8 mai
Place des Anciens combattants

13 - Lavage de voitures
organisé par les Conscrits
Place des Anciens combattants

26 - Bal des conscrits
Salle des Fêtes

JUIN

09 - Lancement de la semaine commerciale
organisée par l'association des artisans et commerçants d'Ampuis

09 - Banquet des classes en «8»
Salle polyvalente

15 - Audition de l'école de musique
Salle des fêtes

JUIN (suite)

16 - Fin de la semaine commerciale
organisée par l'association des artisans et commerçants d'Ampuis
Salle des fêtes

22 - Kermesse
organisée par Ampuis Mozaïk
Cour de l'école

23 - Concours de pétanque
organisé par le club Balade
Jeu de boules à Verenay

30 - 50 ans du club de Rugby ASACR
Salle polyvalente

JUILLET

07 - Bal des conscrits
Salle des Fêtes

07 - Concours de pétanque
organisé par la Saint Vincent de Verenay
Stade de Verenay



La mairie est ouverte au public : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. 04 74 56 04 10 / Fax 04 74 56 12 54 - email : mairie@ampuis.com - www.ampuis.fr

Directeur de la publication : Gérard BANCHET - Coordinateur général : Christian BASTIN - Coordinatrice : Christiane RAVINET

Photos : Municipalité Ampuis - Conception graphique/impression : Imag'in création 69420 Ampuis - imprimé sur papier PEFC

Vendredi
29

Samedi

30

Juin
2018

L'ASACR fête
ses



50 ans !

Vendredi soir

Touch' Rugby à 5 - 10 € par équipe

(sur inscription - ouvert à tous) - **Buvette - Barbecue**

Animation Musicale par les Barriquauts Rouges

Le Samedi

Soirée Dansante

dans la cour de l'école

Repas

Animation
par la Barket's
et l'orchestre
«MUSICLIVE»



50ansASACR@gmail.com



Ampuis Rugby - ASACR